

Envoyé en préfecture le 25/07/2023

Reçu en préfecture le 25/07/2023

Publié le

ID: 073-200084572-20230717-2023_07_17_05-DE

2023-07-17-05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS Le Lundi 17 Juillet 2023 à 19 heures.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Grand-Aigueblanche, sous la présidence de Monsieur André POINTET.

<u>Présents</u>: ARNAULT Jacqueline, BERLIOZ Pascaline, BON Françoise, CANET Laurent, CHATAGNIER Didier, DELAPIERRE René, JAY Hélène, KALIAKOUDAS Evelyne, MARIANI Michel, MATHIS Marc, MIBORD Josiane, MORIN Jean-Yves, NANTET Laetitia, NIEMAZ Jean-Louis, PERCEVAL Christophe, POINTET André, RICHIER Maryse, ROSSETTI-COCHEME Sandrine, ROUX-MOLLARD Alain, VICHARD Daniel

<u>Absents excusés</u>: BRUNIER Thierry (donne pouvoir à ARNAULT Jacqueline), GUILBERT Agnès (donne pouvoir à KALIAKOUDAS Evelyne), HURET Edith (donne pouvoir à ROUX-MOLLARD Alain), PIANI Alain (donne pouvoir à PERCEVAL Christophe), TISSOT Christian (donne pouvoir à ROSSETTI-COCHEME Sandrine)

Absents: CHANOIR Jessica, PARMENTIER Marlène

Date de la Convocation: 6 juillet 2023

Nombre de Conseillers:

En exercice: 27

Présents: 21 Votants: 26

Monsieur Jean Yves MORIN est élu secrétaire de séance.

<u>OBJET</u>: Parking du Crey à Le Bois – Acquisition gratuite de parcelles attenantes au chemin rural

Dans le cadre du dossier du parking du Crey à Le Bois, ledit projet s'exerce également sur des propriétés privées pour lesquelles les propriétaires ont fait part de leur volonté de céder gratuitement l'emprise concernée.

- Cession gratuite des consorts VICHARD à la Commune de Grand-Aigueblanche de 28 ca issue de la parcelle 045A n°1718 d'une superficie totale de 97 ca. Les consorts VICHARD conservent la propriété du reliquat d'une superficie de 69 ca. Procèsverbal de délimitation effectué par le cabinet Mesur'alpes le 08 Décembre 2022 et approuvé par les consorts VICHARD.
- Cession gratuite des consorts VICHARD à la Commune de Grand-Aigueblanche des parcelles 045 A n°2832 d'une superficie de 5 ca / 045 A n°2830 d'une superficie de 2 ca / 045 A n°2829 d'une superficie de 15 ca.

Publié le



ID: 073-200084572-20230717-2023_07_17_05-DE

La commune de Grand-Aigueblanche s'engage dans le cadre du dit projet et à titre compensatoire, la cession du volume 2 en partie basse du parking d'une superficie de 24 ca. Suivant la division en volume effectuée par le cabinet Mesur'Alpes et annexée à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- 1- CONSTATE la cession gratuite des parcelles susvisées ainsi que la mesure compensatoire au profit des consorts VICHARD.
- 2- APPROUVE en conséquence l'acquisition gratuite de l'emprise du projet communal s'exerçant pour 28 ca sur la parcelle 045A n°1718 d'une superficie totale de 97 ca. Les consorts VICHARD conservent la propriété du reliquat d'une superficie de 69 ca. L'acquisition des parcelles 045 A n°2832 d'une superficie de 5 ca / 045 A n°2830 d'une superficie de 2 ca / 045 A n°2829 d'une superficie de 15 ca appartenant aux Consorts VICHARD.
- 3- DIT que l'acquisition sera réalisée par acte notarié.
- 4- CHARGE Monsieur Le Maire d'engager la procédure et de signer toutes pièces afférentes à cette affaire,
- 5- DIT que les frais liés à ce dossier seront pris en charge intégralement par la Commune,

André POINTET

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits